

CLIMAPRESSE

UNE PUBLICATION
DE LA

CCTAF

Corporation des entreprises
de traitement de l'air et du froid

NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE

VOLUME 33, NUMÉRO 3, SEPTEMBRE 2026

VRF à récupération d'énergie
**Un levier stratégique
pour la décarbonation
des bâtiments**

**Forum
réfrigération**

20 octobre 2026

Conçue pour performer partout au Canada

LE CONFORT, D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Des applications résidentielles aux projets haut de gamme pour climats froids et aux installations multizones, la gamme sans conduits Moovair offre une solution pour chaque projet. Avec un vaste choix de capacités, des options standard et HEAT+ et un rendement conçu pour le climat canadien, Moovair mise sur la flexibilité et la performance dont les entrepreneurs ont besoin.

UNE SEULE GAMME DE PRODUITS. PLUS D'OPTIONS POUR CHAQUE PROJET.

- Jusqu'à 29,4 TRÉS2/12,9 CPSC2 région 5
- Performance en chauffage jusqu'à -30°C
- Options standard et HEAT+
- Solutions simple zone et multizones jusqu'à 6 zones
- Facilite l'installation et l'entretien
- Technologie Inverter R454B
- Garantie limitée 10 ans pièces et compresseur



MOOVAIR®

LE PARTENAIRE EXCLUSIF EN
**CHAUFFAGE &
CLIMATISATION**
DE LA



MISTRAL MERIDIAN MORELIS MYRIAD

Master
CVCA-R

LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES
Membre platine

FIÈREMENT
CANADIEN
DEPUIS 1969

**DÉCOUVREZ TOUTE LA GAMME
SANS CONDUITS SUR MOOVAIR.COM**



MOT DU PRÉSIDENT

4 Une proactivité au service de nos membres

ÉVÉNEMENT

7 20 octobre 2026, à Anjou
Forum Réfrigération 2026 :
théorie, pratique et mise à jour!

JURIDIQUE

15 Garantie de bon fonctionnement de la Loi 29 :
questions et réponses

MIDIS-CONFÉRENCES

17 Participez aux midis-conférences de la CETAF

27 BABILLARD

Le Groupe Master.....	2	Solution Santé Sécurité	22
Enertrak.....	5	Novoclimat	23
Descair.....	6	RefPlus.....	24
ÉNERGIR	8		
Wolseley.....	12		
Hydro Québec.....	15		
Lussier	16		

DOSSIER CENTRAL

10

VRF à récupération d'énergie
**Un levier stratégique
pour la décarbonation
des bâtiments**



TOURNOIS DE GOLF DE LA CETAF

18



OFFICIERS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Président
Guillaume Légaré-Breton
SGL Climatisation Chauffage
1^{er} vice-président entrepreneurs
À venir
2^e vice-président entrepreneurs
Carlos Le Houx
EPM Mécanic
Vice-président fabricants/fournisseurs
Dominic Desrosiers
Le Groupe Master
Trésorière
Nadine Constantineau
Mistral Ventilation
Secrétaire
Antoine Rivard
Services de réfrigération R&S
Président sortant
Sébastien Grisé
Baulne

ADMINISTRATEURS

Gilles Archambault
Location CVAC
François Boucher
Automated Logic Canada
Étienne Bourdages
Ainsworth
Michel Chagnon
Réfrigération Actair
Martin Gagnon
Deluxair
Pierre-Luc Lachapelle,
Wolseley Canada
Guillaume Le Prohon
leprohon
Alain Mongrain
Copeland
Benoit Perreault
Névé Réfrigération

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sylvie Tremblay

ÉDITRICE

Sylvie Tremblay

RÉDACTEUR EN CHEF

Patrick Benoit

PUBLICITÉ

Sylvie Tremblay

CONCEPTION ET RÉALISATION

Bertrand Richer
819 349-7918

ENVOI POSTAL

Cité Poste CFG Inc.
514 934-4545

ABONNEMENT

Membres CETAF : Gratuit
Non-membres CETAF : 50 \$ + taxes
Étudiants : 35 \$ + taxes

COLLABORATEURS

Juliette Lapointe, Vincent Robert.

DROITS D'AUTEUR

Les articles sont publiés sous la responsabilité exclusive de leur auteur. Toute reproduction, traduction et adaptation d'un article, même partielle, doit faire l'objet d'une autorisation écrite de la CETAF. La source devra être mentionnée et un exemplaire du média sera alors envoyé à la CETAF.

Le masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour faciliter la lecture des textes.

Tirage : 2 100

Parution : TRIMESTRIELLE

SEPTEMBRE 2026

CLIMAPRESSE est une revue technique et professionnelle d'expression française publiée par la Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF). Elle vise à informer les membres de la CETAF, ainsi que tous les professionnels de l'industrie du traitement de l'air et du froid des secteurs commercial, industriel, institutionnel et résidentiel. Par l'échange d'informations, elle contribue à l'avancement de l'industrie et à une protection accrue des professionnels.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1198-1849



UNE PROACTIVITÉ AU SERVICE DE NOS MEMBRES



Guillaume Légaré-Breton

Depuis plus de 60 ans, la CETAF s'active pour répondre aux besoins exprimés par ses membres et ses partenaires de l'industrie de la climatisation, de la réfrigération et de la ventilation. Dans les prochains mois, plusieurs nouveautés seront offertes.

Guide Bonnes pratiques en réfrigération

Une deuxième édition de ce guide sera publiée au cours de l'automne. Rédigée par des experts et expertes de haut niveau, elle intégrera de nouveaux chapitres portant notamment sur :

- Les diagrammes explicatifs des codes et normes;
- Les codes et normes relatifs aux installations (local technique, soupapes de sûreté, tuyauterie et accessoires, normes ASHRAE 15 et 34);
- Le Règlement sur les mécaniciens de machines fixes;
- Les applications relatives aux tours de refroidissement.

Nouvelles conférences

Pour répondre aux enjeux de nos membres, de nouvelles conférences seront présentées lors du Forum Réfrigération ou dans le cadre des midis-conférences. Elles abordent particulièrement l'intelligence artificielle, la garantie de bon fonctionnement découlant de la Loi 29 et bien d'autres sujets d'actualité touchant l'industrie.

Nouveaux partenariats collectifs

Saviez-vous que la CETAF offre des programmes collectifs à ses membres? Vous pourriez économiser beaucoup en faisant affaire avec nos entreprises partenaires. Des démarches sont en cours pour offrir à nos membres d'autres produits et services à prix réduit grâce au développement d'ententes particulières.

Nouvelles formations

Dans le but de bien outiller ses membres au niveau technique, de les informer sur les derniers changements au niveau de la réglementation et de leur permettre de faire face aux défis liés à la gestion de personnel, la CETAF offre des cours variés. Plusieurs de nos formations sont d'ailleurs reconnues dans le cadre de l'obligation de formation continue de l'industrie de la construction.

Au cours de la session de formation 2026-2027, vous aurez ainsi accès à du perfectionnement sur des sujets de l'heure : le *Code sur la réfrigération mécanique* CSA-B52, les contrôles des systèmes mécaniques et la cybersécurité.

Ces nouveautés verront le jour grâce non seulement au travail acharné de la permanence de la CETAF, mais aussi à l'implication active de membres et de nos partenaires de longue date. Le succès de activités repose sur le partage de leurs connaissances et de leurs expériences. Au nom de toutes les personnes de l'industrie qui en bénéficient, je vous remercie!

Guillaume Légaré-Breton
Président de la CETAF



Formations

► EN LIGNE

VOYEZ NOTRE OFFRE
DÈS MAINTENANT
et inscrivez-vous sur
cetaf.qc.ca > Formations

**INGÉNIERIE
JAPONAISE**

**QUALITÉ
INÉGALÉE**

**POUR LE
CANADA**



Présenté avec le système FX

**CHAUFFE
JUSQU'À
-37°C***

**100%
DE CAPACITÉ
DE CHAUFFAGE
À -23°C**

**JUSQU'À
SEER2 de 35**

**JUSQU'À
EER2 de 21,45**

**JUSQU'À
HSPF2(V) de 12,1**

**JUSQU'À
COP de 4,94**

Notre gamme la plus évoluée à ce jour

Nos plus récents systèmes résidentiels R-454B sont conçus pour offrir rendement, fiabilité et adaptabilité. Cette gamme, conçue pour les professionnels, allie une technologie de pointe de qualité éprouvée à laquelle vous vous attendez d'une marque qui excelle depuis des décennies. Faites équipe avec nous dès aujourd'hui et vivez la différence : qualité, l'assistance d'experts et une tradition de confiance.

Pourquoi nous choisir?

- ▶ **Une gamme complète avec 454B.** Systèmes monozones, multizones, de chauffage et de climatisation centraux. La nouvelle gamme s'adapte à tous les types de maisons, où qu'elles se trouvent.
- ▶ **L'excellence de la conception japonaise.** Innovation : la conception de nos produits est fondée sur une ingénierie de classe mondiale, pour un rendement durable.
- ▶ **Un service et un soutien locaux inégalés.** Nous vous accompagnons avec un soutien technique local dédié, des ressources de formation et une disponibilité rapide des pièces pour assurer la continuité de vos opérations.
- ▶ **Une tradition de confiance.** Près de 40 ans d'expérience au Canada et plus de 100 ans dans le monde entier.
- ▶ **Désormais avec la connectivité Wi-Fi.** Les propriétaires peuvent contrôler le système, où qu'ils soient. Rendez-vous au www.kumocloud.ca pour plus d'informations.

Pour voir notre nouvelle gamme, rendez-vous au www.solutionscvca.ca

*Pour les modèles FX et GX uniquement. Inclut la tolérance. Les unités typiques peuvent fonctionner en mode chauffage jusqu'à -36,7 °C selon les conditions (les données ci-dessus ont été arrondies à l'entier le plus proche, soit -37 °C)

canair

Fait pour le Québec

Un vaste choix d'unités intérieures pour des applications résidentielles et commercial léger

Systèmes de thermopompes murales 4C35-28-25 et simple et multizone 4C28-25 avec ou sans conduit

- Modèles jusqu'à **33,3 SEER2** et jusqu'à **16,2 HSPF2**
- Systèmes **avec ou sans conduit**
- Simple et multizone (jusqu'à **6 zones**)



Système central à décharge latérale 4CDH

- Température de fonctionnement en chauffage et en climatisation de **-30°C**
- Système à haute efficacité allant jusqu'à **19 SEER2** et jusqu'à **10,3 HSPF2**
- Jusqu'à **100%** de capacité de chauffage à **-20°C** avec un COP allant jusqu'à **1,8**



Contactez-nous sans plus tarder pour en savoir davantage sur les produits **canair**, distribués exclusivement par **DESCAIR**.

DESCAIR

Le **maillon** pour le succès de ses partenaires

LES SOCIÉTÉS
CANADA
LES MEUX
GÉRÉES
Membre platine

KINCENTRIC
Employeur de choix
CANADA 2024

Magasinez en ligne à descair.ca



t. 514 744-6751



20 OCTOBRE 2026, À ANJOU

FORUM RÉFRIGÉRATION 2026 : THÉORIE, PRATIQUE ET MISE À JOUR!

Par Patrick Benoît

La CETAF et le chapitre de Montréal de l'ASHRAE sont heureux de vous présenter la 6^e édition du Forum Réfrigération, le 20 octobre prochain, à Anjou!

En plus d'être reconnues dans le cadre de la formation continue obligatoire de l'industrie de la construction, les conférences vous aideront à mieux comprendre les technologies avec lesquelles vous pouvez être moins familier.ère et à jouer davantage un rôle proactif auprès de votre clientèle.

Vous aurez aussi la chance de rencontrer des exposants, de prendre connaissance de leurs nouveaux produits et d'obtenir des réponses à vos questions. Cet événement sera également un lieu propice au réseautage avec les experts de l'industrie. <

Date et horaire

20 octobre 2026

7 h à 16 h 15 : visite des exposants et conférences

16 h 15 à 17 h 30 : réseautage et cocktail

Inscription

L'inscription est obligatoire pour tous.

À noter que les pauses, le dîner et un billet de consommation pour le cocktail sont inclus dans le prix du billet.

Visitez le

<https://bit.ly/forumrefrigeration2026>

pour vous inscrire.

FORUM RÉFRIGÉRATION

20 octobre 2026 | Anjou

Un événement de



Présenté par



Conférences

Maîtrisez la transition vers les réfrigérants A2L en réfrigération commerciale

La réglementation des fluides frigorigènes évolue rapidement. Pour vous aider à anticiper ces changements et à optimiser vos futures installations, les conférenciers aborderont dans cette présentation :

1. La disponibilité et les exigences : le point complet sur les fluides A1 et A2L en 2026 pour la réfrigération commerciale.
2. La performance énergétique : analyse comparative des rendements et caractéristiques des différents réfrigérants.
3. La série R-400 : comprendre et gérer le glissement de température (*glide*).
4. Les équipements de réfrigération, l'application et les accessoires nécessaires pour les évaporateurs certifiés avec des réfrigérants A2L.
5. L'exemple de sélection d'équipements à partir de logiciels de manufacturiers.



Michael Carbonell
Delgado



Maxime Brazeau

Conférenciers : Michael Carbonell Delgado, ing., gestionnaire Ventes internes, et Maxime Brazeau, ing., directeur des ventes, génie-conseil, Le Groupe Master.

Comment l'IA transforme les entreprises de réfrigération

Les entreprises en réfrigération font face à une pression croissante : rareté de main-d'œuvre qualifiée, délais serrés, complexité technique, exigences administratives et attentes élevées des clients. Cette conférence présentera comment l'intelligence artificielle (IA) peut devenir un levier concret pour réduire les tâches répétitives, accélérer l'accès à l'information et améliorer l'efficacité des opérations. Elle abordera les opportunités et les menaces de l'IA pour les PME du secteur, avec des exemples terrain : traitement de documents, analyse de demandes clients, rapports, factures, contrats, suivis et qualification de leads. Un volet portera aussi sur les agents IA et les 25 tâches encore souvent faites à la main dans les entreprises.



Hugues Mailhot

Conférencier : Hugues Mailhot, associé et vice-président, Explor.ai.

Entrepreneurs

On réunit le savoir-faire d'ici.

Quand les expertises se rassemblent, les projets énergétiques avancent. Voilà pourquoi notre réseau de partenaires réunit des entrepreneurs reconnus dans le domaine de l'énergie.

Découvrez le réseau



energir



Réfrigération et efficacité énergétique : nouvelles exigences du CNÉB 2020 modifié Québec et stratégies d'optimisation de la récupération de chaleur

Cette conférence présentera les principales exigences du *Code national de l'énergie pour les bâtiments* (CNÉB) 2020 modifié Québec applicables aux projets de réfrigération, avec un accent particulier sur l'efficacité énergétique et la récupération de chaleur. Les participants verront comment ces exigences influencent la conception des systèmes, le choix des équipements et les stratégies d'optimisation énergétique. À partir d'exemples concrets, la présentation mettra en lumière les occasions de valoriser la chaleur rejetée, de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer la performance globale des installations frigorifiques. Une attention particulière sera portée aux impacts pratiques pour les concepteurs, les entrepreneurs et les propriétaires de bâtiments commerciaux, institutionnels et industriels.



Jean-Philippe Morin

Conférencier : Jean-Philippe Morin, ing., CMVP, président, JPM Consultants.

Mise à jour sur les réfrigérants

Quels sont les réfrigérants offerts selon la réglementation actuelle? Quels sont ceux qui sont à venir? Quels seront les prochains réfrigérants bannis? Que se passe-t-il dans les autres pays? Quels sont les impacts pour la pratique des techniciens de service et des ingénieurs? Que proposer à vos clients comme équipements ou architecture de système? Quels sont les réfrigérants, les classes de réfrigérants et les quantités à utiliser en accord avec les différents codes qui régissent les installations CVCA/R? Cette conférence répondra à ces questions et bien plus encore!



Alain Mongrain

Conférencier : Alain Mongrain, directeur du développement des affaires - Est du Canada, Copeland.

Portrait général sur les subventions disponibles

Avec la volonté des différents acteurs de la société civile de réduire l'empreinte carbone et la consommation énergétique des bâtiments au Québec, une panoplie de programmes d'appuis financiers sont disponibles afin d'inciter vos clients à améliorer leur bilan.

La conférence vise à brosser un portrait complet et clair des programmes de subvention disponibles afin d'appuyer financièrement vos projets. Vous découvrirez la nature des programmes, leurs modalités d'application et la hauteur des appuis financiers.

De plus, la conférence vous permettra de voir comment maximiser les appuis en fonction des règles en vigueur. Une veille sur l'évolution des programmes sera également présentée.



Alexandre Desjardins

Conférencier : Alexandre Desjardins, directeur des opérations, TST.

Exposants



COPELAND



+GF+ URECON

PARTENAIRE
DE PERFORMANCE

The Safety Company



MAKING A DIFFERENCE AROUND THE WORLD



par Inovar Solutions



Détection de gaz - Qualité de l'air - Protection respiratoire



VRF À RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE

UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR LA DÉCARBONATION DES BÂTIMENTS

Par Vincent Robert, ing., Le Groupe Master.

La décarbonation des bâtiments constitue aujourd'hui l'un des plus grands enjeux de l'industrie de la mécanique du bâtiment. Dans plusieurs pays industrialisés, les bâtiments représentent une part importante de la consommation énergétique totale ainsi qu'une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre. Une portion significative de ces émissions demeure directement liée aux systèmes de chauffage utilisant des combustibles fossiles, principalement le gaz naturel.

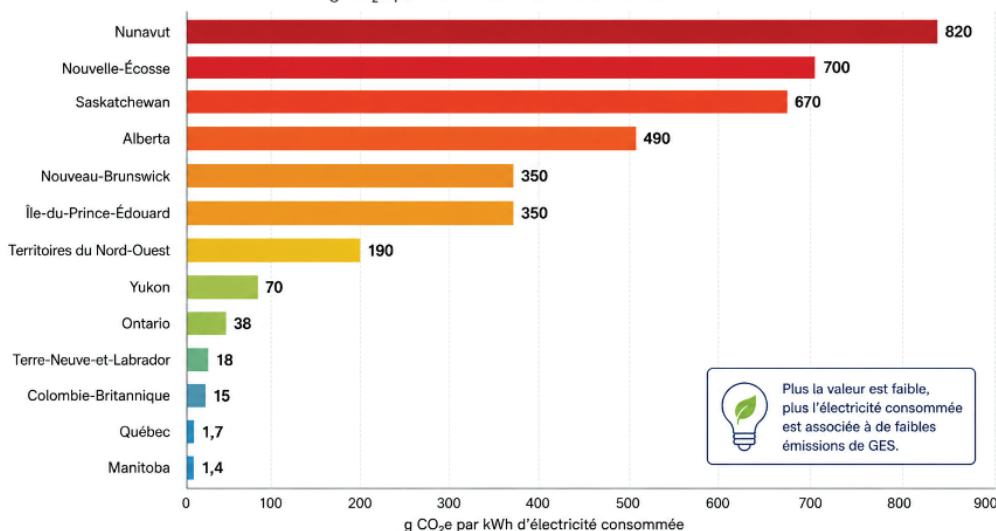
Au Québec, le contexte énergétique est particulièrement favorable à l'électrification des bâtiments. Les secteurs résidentiel, commercial et institutionnel représentent environ 33 % de la consommation énergétique totale de la province et sont responsables de près de 10 % des émissions québécoises de gaz à effet de serre, principalement en raison des besoins de chauffage. Le Québec dispose par ailleurs d'un réseau électrique parmi les moins carbonés au monde, avec une intensité carbone d'environ 1,7 g CO₂e/kWh (Tableau 1), un avantage qui rend l'électrification des systèmes CVCA particulièrement porteuse pour réduire les émissions associées au chauffage.

Les systèmes VRF (*Variable Refrigerant Flow* ou débit de réfrigérant variable) occupent une place grandissante dans les bâtiments commerciaux, institutionnels et multirésidentiels. Cette croissance s'explique par leur capacité à répondre simultanément aux objectifs de confort, d'efficacité énergétique et d'électrification. Grâce à leur capacité de modulation, leur contrôle précis des zones et leur excellente performance à charge partielle, ces systèmes représentent une évolution importante par rapport aux approches CVCA conventionnelles.

Les solutions à récupération d'énergie poussent ce concept encore plus loin. Contrairement aux systèmes traditionnels qui produisent indépendamment du chauffage et du refroidissement, un système VRF à récupération d'énergie permet de transférer l'énergie thermique d'une zone du bâtiment vers une autre : pendant qu'une zone nécessite du refroidissement, une autre peut simultanément utiliser cette même énergie pour le chauffage. Le bâtiment devient ainsi une véritable plateforme d'échanges thermiques où l'énergie est récupérée, redistribuée et valorisée plutôt que rejetée.

Dans cette perspective, le VRF à récupération d'énergie ne représente pas uniquement une évolution technologique des systèmes CVCA, il devient un outil concret de décarbonation.

Tableau 1 – Intensité relative à la consommation d'électricité par province et territoire en 2025
g CO₂e par kWh d'électricité consommée



Source : Gouvernement du Canada - Système fédéral de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre
Coefficients d'émission et valeurs de référence pour 2026

Tableau 1 : Intensités relatives à la consommation d'électricité (g CO₂e/kWh d'électricité consommée) - Année de référence 2025

Toutefois, la solution de remplacement d'une source d'énergie fossile par une source électrique ne suffit pas, à elle seule, à optimiser la performance énergétique du parc immobilier. La réduction de la consommation globale, l'amélioration de l'efficacité des systèmes ainsi que la capacité à récupérer et à redistribuer l'énergie deviennent des éléments essentiels des stratégies modernes de décarbonation.

Une réponse aux objectifs de décarbonation

La décarbonation repose sur deux grands leviers : réduire la consommation énergétique et remplacer les sources d'énergies fossiles par des solutions à faible émission de carbone.

Le système VRF à récupération d'énergie offre une approche particulièrement pertinente pour répondre à ces nouvelles réalités.

Premièrement, il réduit la quantité d'énergie nécessaire pour assurer le confort des occupants. En récupérant la chaleur déjà présente dans le bâtiment, le système limite le recours à une production supplémentaire de chauffage.

Deuxièmement, cette technologie s'intègre naturellement aux stratégies d'électrification. Le système VRF utilise l'électricité comme principale source d'énergie et, dans une province comme le Québec où l'électricité provient majoritairement de l'hydroélectricité, cette caractéristique présente un avantage environnemental considérable.

La combinaison de l'électrification et de la récupération d'énergie permet ainsi de réduire simultanément la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.

« Le kilowattheure le plus vert est celui qu'on n'a pas besoin de produire. »

Cette affirmation résume bien l'importance des technologies capables de réduire la consommation énergétique à la source. Bien que l'électricité québécoise présente une très faible empreinte carbone, chaque kilowattheure économisé contribue à limiter les besoins en nouvelles infrastructures de production, de transport et de distribution d'énergie.

Le système VRF à récupération d'énergie s'inscrit directement dans cette logique. En valorisant les charges thermiques déjà présentes dans le bâtiment et en limitant les besoins de chauffage additionnels, il permet de diminuer la demande énergétique globale du bâtiment.

Comprendre la technologie VRF

Les systèmes VRF reposent sur un principe fondamental : ajuster continuellement le débit de réfrigérant afin de répondre aux besoins réels du bâtiment. Contrairement aux systèmes conventionnels, qui fonctionnent principalement selon une logique marche-arrêt, les systèmes VRF utilisent des compresseurs à vitesse variable capables de moduler leur capacité en temps réel, un avantage déterminant puisque les charges thermiques d'un bâtiment fluctuent constamment selon l'occupation, l'ensoleillement, les équipements électriques et les conditions climatiques.

Un autre avantage important réside dans le zonage. Une seule unité extérieure peut alimenter plusieurs unités intérieures, chacune étant contrôlée indépendamment. Cette flexibilité permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque espace et d'éviter les compromis souvent observés dans les systèmes centralisés conventionnels qui opèrent, trop souvent, à pleine charge alors que ce n'est pas requis par le bâtiment.

Cette architecture rend également les systèmes VRF particulièrement intéressants pour les projets de rénovation. Les longueurs de tuyauterie admissibles, les dénivelés importants ainsi que la modularité des nombreuses unités terminales facilitent leur intégration dans des bâtiments existants où les contraintes architecturales limitent souvent les solutions disponibles. Dans bien des cas, cette flexibilité permet d'implanter un système VRF sans avoir à réaliser d'importants travaux structuraux, ni à modifier profondément l'architecture intérieure du bâtiment.

Le principe de la boucle énergétique interne

Dans un système CVCA conventionnel, les besoins de chauffage et de refroidissement sont généralement traités comme des charges indépendantes : lorsqu'une zone nécessite du refroidissement, la

chaleur extraite est rejetée à l'extérieur au lieu d'être réutilisée pour chauffer une autre zone. Cette situation est particulièrement fréquente dans les bâtiments modernes présentant des besoins diversifiés : des façades largement vitrées, des charges internes importantes ou des usages multiples. Une salle informatique, une salle de conférence fortement occupée ou une façade sud peuvent effectivement nécessiter du refroidissement sur une base annuelle. Plutôt que d'être considérées comme des contraintes, ces charges internes doivent être perçues comme une ressource énergétique pouvant être récupérée et redistribuée.

Les systèmes VRF à récupération d'énergie apportent justement une réponse à cette situation. La chaleur récupérée dans une zone est acheminée directement vers les espaces nécessitant du chauffage. Le système réduit ainsi les besoins de production thermique de l'unité extérieure. Cette capacité de redistribution interne améliore l'efficacité énergétique globale du bâtiment tout en réduisant les pertes thermiques associées au rejet de chaleur.

Particularités d'installation d'un système VRF à récupération d'énergie

Les systèmes VRF à récupération d'énergie reposent sur les mêmes principes de réfrigération que les autres configurations VRF. Leur architecture de tuyauterie présente toutefois des particularités qui permettent le fonctionnement simultané en chauffage et en refroidissement. La principale différence réside dans l'ajout d'un boîtier de récupération d'énergie qui oriente le réfrigérant dans l'état approprié aux unités intérieures afin que celles-ci puissent fonctionner selon le mode demandé par l'utilisateur.

Cette architecture modifie également la configuration du réseau frigorifique. Entre l'unité extérieure et le boîtier de récupération, le système utilise généralement trois conduites frigorifiques. Ces trois conduites permettent la circulation simultanée du réfrigérant liquide, du gaz basse pression et du gaz chaud haute pression afin d'assurer le fonctionnement simultané des différentes zones en chauffage et en refroidissement. À partir du boîtier de récupération, chaque unité intérieure est ensuite alimentée par deux conduites frigorifiques, similaires à celles d'un système VRF conventionnel (Figure 1).

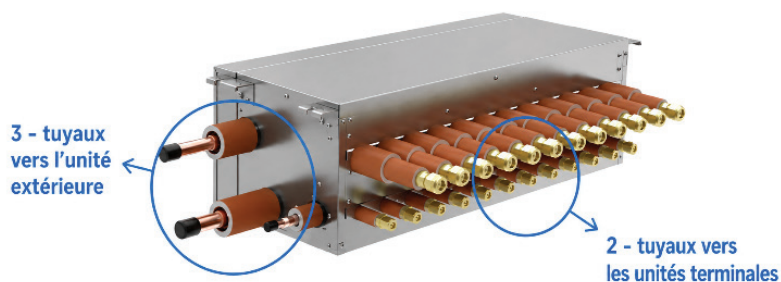


Figure 1 - Principe de raccordement d'un boîtier de récupération - 12 zones.

Source : Image adaptée par l'auteur à partir du catalogue technique du manufacturier HITACHI - VRF.

L'importance de la charge partielle

Les performances énergétiques des bâtiments sont souvent évaluées dans des conditions théoriques proches de la pleine charge. Pourtant, dans la réalité, les bâtiments fonctionnent rarement dans ces conditions. Les charges thermiques varient continuellement en fonction de la température extérieure, de l'occupation, de

WOLSELEY



OCTOBRE 2026



LAVAL



TROIS-RIVIÈRES



QUÉBEC



SHERBROOKE

RESTEZ À L'AFFÛT.



l'ensoleillement et des activités qui se déroulent à l'intérieur du bâtiment.

Dans la plupart des applications commerciales et institutionnelles, les systèmes CVCA opèrent une grande majorité du temps à charge partielle. Cette réalité est importante puisque plusieurs technologies voient leur rendement diminuer considérablement lorsqu'elles fonctionnent loin de leur point de conception.

Les systèmes VRF ont été spécifiquement conçus pour offrir une performance élevée dans ces conditions. Grâce aux compresseurs à vitesse variable (technologie *Inverter*), la capacité de production est continuellement ajustée aux besoins réels du bâtiment. Cette modulation permet d'éviter les démarrages et les arrêts fréquents associés aux systèmes conventionnels ainsi qu'à une diminution de l'efficacité énergétique.

La gestion précise du débit de réfrigérant, combinée aux valves d'expansion électroniques et au contrôle indépendant des zones, permet au système de maintenir des conditions de confort stables tout en optimisant la consommation énergétique.

Lorsqu'on ajoute la récupération d'énergie à cette capacité de modulation, les gains deviennent encore plus significatifs. Une partie des besoins de chauffage peut être satisfaite à partir de l'énergie récupérée dans les zones en refroidissement, réduisant ainsi la quantité d'énergie devant être produite par le système.

Cette combinaison de modulation, de zonage et de récupération d'énergie explique en grande partie pourquoi les systèmes VRF affichent généralement un rendement énergétique plus élevé comparativement aux approches CVCA conventionnelles.

Les immeubles de bureaux constituent un excellent exemple. Les façades orientées différemment, les salles de réunion, les espaces ouverts et les locaux techniques génèrent des besoins simultanés de chauffage et de refroidissement.

Les hôtels représentent également une application idéale. Les chambres, les espaces communs, les cuisines et les salles de réception possèdent des profils de charge très différents.

Les établissements d'enseignement, les bâtiments institutionnels, les immeubles multirésidentiels et certains établissements de santé peuvent également bénéficier de cette technologie.

Les défis de conception

Les performances d'un système VRF à récupération d'énergie reposent en grande partie sur la qualité des choix effectués dès les premières étapes du projet. Malgré ses nombreux avantages, cette technologie exige une analyse rigoureuse des charges thermiques, du zonage et des stratégies de contrôle.

Dans les systèmes à récupération d'énergie, la qualité du zonage revêt une importance particulière. Les gains associés au transfert d'énergie dépendent directement de la présence simultanée de charges de chauffage et de refroidissement à l'intérieur du bâtiment. Une analyse inadéquate des profils d'occupation, de l'orientation des façades ou des charges internes peut limiter le potentiel réel de récupération d'énergie. La compréhension du comportement thermique du bâtiment constitue donc un élément déterminant pour en maximiser le potentiel dès la phase d'avant-projet.

TABEAU 2 Comparaison des principales approches de chauffage et de climatisation des bâtiments

CARACTÉRISTIQUE	SYSTÈME CONVENTIONNEL (CLIMATISATION / CHAUFFAGE)	VRF THERMOPOMPE	VRF À RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE
MODE DE FONCTIONNEMENT	Chauffage et refroidissement assurés par des systèmes distincts (ou une unité réversible en un seul mode à la fois)	Chauffage OU refroidissement pour l'ensemble du bâtiment	Chauffage ET refroidissement simultanés* selon les besoins de chaque zone
TRAITEMENT DES CHARGES THERMIQUES	Les charges sont traitées indépendamment	Les charges sont traitées indépendamment	Les charges sont redistribuées entre les zones
REJET DE CHALEUR	La chaleur est généralement rejetée à l'extérieur	La chaleur est rejetée à l'extérieur lorsque le système climatise	La chaleur est récupérée et utilisée ailleurs dans le bâtiment
ZONAGE	Souvent limité ou assuré par des systèmes additionnels	Contrôle indépendant de plusieurs zones	Contrôle indépendant de plusieurs zones avec transfert d'énergie entre elles
FONCTIONNEMENT À CHARGE PARTIELLE	Rendement souvent réduit à faible charge	Très bon grâce aux compresseurs à vitesse variable	Très bon, avec en plus les bénéfices de la récupération d'énergie
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE	La plus élevée des trois solutions	Réduite grâce à la modulation	La plus faible lorsque des besoins simultanés existent
CONTRIBUTION À LA DÉCARBONATION	Limitée, particulièrement avec des combustibles fossiles	Élevée grâce à l'électrification	Très élevée grâce à l'électrification ET à la valorisation de l'énergie récupérée

* Selon les profils de charges et les capacités du système.

Source : Tableau réalisé par l'auteur à partir des principes de fonctionnement décrits dans l'ASHRAE Handbook – HVAC Systems and Equipment, l'AHRI Standard 1230 ainsi que la documentation technique des principaux fabricants de systèmes VRF.

Applications privilégiées

Les systèmes VRF à récupération d'énergie trouvent leur pleine valeur dans les bâtiments où les charges thermiques sont diversifiées et variables.

La conception doit également tenir compte de plusieurs paramètres, notamment les longueurs de tuyauterie, les dénivellés, les concentrations maximales de réfrigérant admissibles ainsi que les exigences de maintenance. Les fabricants mettent à la

disposition des concepteurs des logiciels de sélection permettant de dimensionner les équipements et de générer les schémas de tuyauterie, les plans d'installation ainsi que les paramètres propres à chaque projet. Les documents produits par ces outils constituent la référence technique du système et doivent être rigoureusement respectés lors de l'installation et de la mise en service afin d'assurer les performances attendues.

Malgré cette rigueur initiale, la conception de ces systèmes permet une certaine flexibilité. Les bâtiments modernes évoluent constamment au fil des années, tant dans leur vocation que dans leur mode d'occupation. La possibilité d'ajouter, de déplacer ou de remplacer certaines unités terminales permet au système d'accompagner ces transformations sans nécessiter une refonte complète de l'installation frigorifique.

La réussite d'un projet repose également sur la compétence des différents intervenants. La formation des concepteurs, des installateurs, des techniciens en mise en service et du personnel d'exploitation demeure essentielle pour assurer un fonctionnement optimal tout au long du cycle de vie des équipements. Les manufacturiers accompagnent les intervenants lors de la conception, de la sélection des équipements et de la mise en service. Toutefois, les gains énergétiques associés à un système VRF à récupération d'énergie se réalisent principalement au cours des nombreuses années d'exploitation qui suivent la livraison du bâtiment. Il revient donc au propriétaire ou au gestionnaire de l'immeuble de maintenir les stratégies de fonctionnement, d'assurer un entretien adéquat et de préserver les performances énergétiques du système tout au long de sa durée de vie.

L'évolution des réfrigérants

Pendant de nombreuses années, le R-410A s'est imposé comme le réfrigérant de référence dans les systèmes VRF. Bien qu'il ne contribue pas à l'appauvrissement de la couche d'ozone, son potentiel de réchauffement climatique demeure relativement élevé. Dans le cadre de l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal, l'industrie est appelée à réduire progressivement l'utilisation des réfrigérants à fort potentiel de réchauffement climatique.

Cette transition favorise notamment l'adoption de réfrigérants classés A2L, comme le R-32, qui offrent un potentiel de réchauffement climatique significativement inférieur tout en maintenant d'excellentes performances thermodynamiques. Certains manufacturiers introduisent également de nouveaux réfrigérants à faible potentiel de réchauffement climatique spécifiquement adaptés aux applications VRF, reflétant l'accélération de cette transition à l'échelle mondiale.

Pour les systèmes VRF, cette évolution entraîne de nouvelles considérations de conception. Les charges de réfrigérant, les volumes des espaces occupés, les stratégies de ventilation et les exigences

de détection de fuite doivent désormais être évalués en fonction des nouvelles dispositions réglementaires.

Au Canada, le *Code sur la réfrigération mécanique* CSA B52 encadre l'utilisation de ces réfrigérants et établit les exigences visant à assurer leur utilisation sécuritaire dans les bâtiments.

Cette évolution démontre que la décarbonation des bâtiments ne concerne pas uniquement la réduction de la consommation énergétique. Elle implique également une diminution de l'impact environnemental associé aux fluides frigorigènes utilisés par les systèmes CVCA.

L'avenir du VRF à récupération d'énergie

Le marché nord-américain du VRF connaît actuellement une croissance soutenue. Plusieurs analyses de marché indiquent que le VRF figure parmi les technologies CVCA connaissant la plus forte progression en Amérique du Nord. Cette croissance est alimentée par les objectifs de carboneutralité, l'électrification des bâtiments et le resserrement progressif des exigences en matière de performance énergétique.

Les systèmes de récupération d'énergie occupent une place particulièrement importante dans cette évolution. Ils répondent directement aux attentes des propriétaires et des concepteurs qui cherchent à maximiser l'efficacité énergétique tout en réduisant l'empreinte carbone des bâtiments.

L'intégration croissante des contrôles intelligents, de l'analyse des données et de l'automatisation permettront également d'optimiser davantage les performances de ces systèmes au cours des prochaines années.

Conclusion

La décarbonation des bâtiments exige à la fois une réduction de la consommation énergétique et une électrification progressive des systèmes de chauffage. Les systèmes VRF à récupération d'énergie répondent directement à ce double impératif : en récupérant et en redistribuant l'énergie thermique à l'intérieur même du bâtiment, ils réduisent les pertes énergétiques tout en améliorant le confort des occupants.

Plus qu'une simple évolution technologique, cette approche traduit un changement de paradigme : l'énergie thermique n'est plus considérée comme un sous-produit à évacuer, mais comme une ressource à valoriser.

À mesure que les exigences environnementales évolueront, ces systèmes occuperont une place grandissante dans les stratégies de décarbonation. Dans un contexte où chaque kilowattheure compte, valoriser l'énergie déjà disponible deviendra un levier essentiel des bâtiments performants. <

Références

- ASHRAE *Handbook – HVAC Systems and Equipment*.
- AHRI *Standard 1230 – Performance Rating of Variable Refrigerant Flow (VRF) Systems*.
- Hydro-Québec – Données sur l'intensité carbone du réseau électrique québécois.
- Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre, MELCCFP.
- Amendement de Kigali au Protocole de Montréal.
- CSA B52 – *Code sur les systèmes de réfrigération mécanique*.
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec (MEIE).
- Gouvernement du Canada - Environnement et changement climatique Canada.

GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT DE LA LOI 29 : QUESTIONS ET RÉPONSES

Par Me Juliette Lapointe, BMA Avocats inc.

Si vous êtes un entrepreneur en ventilation ou en climatisation faisant affaire avec des particuliers, vous avez certainement entendu parler de la nouvelle garantie de bon fonctionnement de la Loi sur la protection des consommateurs (LPC) qui entrera en vigueur le 5 octobre 2026. Dans le texte qui suit, nous tenterons de démystifier l'application de cette nouvelle garantie en adressant les questions qui nous sont le plus souvent posées à ce sujet.

La garantie de bon fonctionnement couvre quoi?

Les pièces, la main-d'œuvre, les frais de transport et les frais d'expédition liés aux réparations de thermopompes et de climatiseurs livrés à partir du 5 octobre 2026, et ce, pour une durée de 6 ans. Les réparations devront être faites gratuitement et le consommateur n'aura rien à débours.

La garantie de bon fonctionnement s'applique à quels types de contrats?

Aux contrats conclus avec des consommateurs, soit des particuliers (personnes physiques). Elle ne s'applique pas aux contrats conclus avec des commerçants, par exemple des sociétés, des entrepreneurs généraux ou des promoteurs immobiliers incorporés, à moins

que vous acceptiez de vous y soumettre dans le contrat que vous avez signé.

Qui est tenu d'honorer la garantie?

L'entrepreneur qui a vendu la thermopompe ou le climatiseur, le fabricant et le distributeur sont tenus d'honorer la garantie. Le consommateur peut choisir envers qui il s'adresse pour faire honorer la garantie, et il ne sera pas possible de refuser une réparation en demandant au consommateur de s'adresser à un autre intervenant, par exemple au fabricant si le brique provient d'une pièce défectueuse.



Thermopompes efficaces

**Proposez nos
appuis financiers et
démarquez-vous auprès
de votre clientèle.**



hydroquebec.com/solutionseffices

L'entrepreneur devra effectuer la réparation gratuitement, puis se retourner vers le fabricant pour se faire rembourser.

Est-ce qu'un délai fixe devra être respecté pour effectuer les réparations?

Non, la LPC prévoit uniquement que la réparation devra être effectuée dans un délai raisonnable.

Est-ce que la garantie est rétroactive?

Non, elle ne visera que les appareils livrés à partir du 5 octobre 2026. Il est toutefois important de souligner que la date de signature du contrat n'est pas importante – si votre contrat a été signé avant le 5 octobre 2026, mais que le bien est installé après cette date, la garantie sera applicable.

Est-ce que l'entrepreneur pourra se retourner contre le distributeur ou le fabricant en invoquant la garantie de bon fonctionnement?

Non, la garantie de bon fonctionnement ne s'applique pas aux contrats conclus entre les entrepreneurs et les distributeurs ou fabricants, puisqu'il s'agit de contrats conclus entre commerçants. La garantie légale du *Code civil du Québec* demeurera applicable selon les circonstances, mais celle-ci prévoit notamment l'application d'un facteur de dépréciation.

Est-ce qu'on peut faire renoncer le consommateur à la garantie de bon fonctionnement?

Non, il s'agit d'une garantie d'ordre public.

Si je n'ai pas installé la thermopompe, mais que je suis engagé pour la réparer, est-ce que la garantie s'applique?

Non, la garantie ne s'applique qu'aux contrats de vente et de louage à long terme, donc à l'entrepreneur, au distributeur et au fabricant liés à la vente initiale.

Est-ce que la garantie de bon fonctionnement s'appliquera aux contrats visant plusieurs condos ou appartements?

Oui et non. La première question à se poser consiste à déterminer avec qui vous avez conclu votre contrat. S'il s'agit d'une société (« inc. »), la garantie de bon fonctionnement ne sera pas applicable. Si c'est un particulier, il faut alors se questionner à savoir s'il s'agit d'un commerçant ou d'un consommateur, ou s'il s'agit d'un commerçant parce qu'il transige à des fins commerciales dans le cadre d'activités habituelles. Par exemple, une personne physique possédant un parc immobilier de plusieurs dizaines de logements pourrait être définie comme étant un commerçant, auquel cas la garantie de bon fonctionnement ne serait pas applicable.

Est-ce qu'il y a des exceptions?

Oui, la garantie ne sera pas applicable pour les interventions qui relèvent de l'entretien normal ou pour les bris qui découlent d'un usage abusif ou d'un mauvais entretien par le consommateur. Il sera toutefois votre fardeau de prouver que le bien a été mal entretenu ou utilisé abusivement, ce pourquoi il est très important de documenter la remise des instructions d'entretien et d'utilisation aux consommateurs en des termes clairs et détaillés.

Est-ce que les formulaires de soumission doivent être modifiés pour respecter les nouvelles exigences légales?

Oui, il faudra divulguer clairement la durée de la garantie de bon fonctionnement sur vos formulaires de soumission à proximité du prix annoncé. Nous vous recommandons de réviser vos documents contractuels pour vous assurer de respecter les nouvelles exigences et de bien vous protéger afin d'éviter tout litige éventuel et l'imposition d'amendes salées. <



Profitez de notre expertise en assurance de la construction

- ✓ Assurance des biens
- ✓ Responsabilité civile
- ✓ Cautionnement
- ✓ Assurance des véhicules
- ✓ Santé et sécurité du travail

Communiquez avec notre équipe pour en savoir plus !

Lussier

1 855 883-2462

[Lussier.co /CETAF](https://Lussier.co/CETAF)



PARTICIPEZ AUX MIDIS-CONFÉRENCES DE LA CETAF

Par Patrick Benoît

Que vous soyez en télétravail, au bureau ou au bout de votre téléphone mobile, prenez part à des conférences stimulantes sur des sujets touchant l'industrie de l'air et du froid! Inscrivez-vous maintenant sur le www.cetaf.qc.ca > Événements > Midis-conférences.

Où : en ligne, sur TEAMS

Quand : un mardi par mois, de 11 h 30 à 12 h 30

Coût : Membres de la CETAF : gratuit! | Non-membres : 55 \$, plus taxes

24 novembre 2026

Le BAS dans le nuage : démystifier, centraliser, valoriser

Les systèmes d'automatisation de bâtiment évoluent rapidement, et le nuage ou le « Cloud » s'impose comme la prochaine étape naturelle. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement pour un entrepreneur en mécanique du bâtiment?

Cette conférence vous propose d'abord de démystifier le concept du nuage, sans jargon, avec des exemples concrets, avant d'explorer ce que la migration d'un système BAS vers le nuage change réellement dans votre quotidien et celui de vos clients.

Accès à distance, centralisations multisites, tableaux de bord, alarmes et tendances en temps réel : ces outils vous donnent une

vue inédite sur les installations et les propriétés de vos clients que vous desservez déjà du côté mécanique. Ceci vous permet de mieux conseiller vos clients, de justifier des réparations ou des remplacements avec des données probantes et de vous positionner comme un partenaire stratégique.

Le conférencier abordera également les questions de propriété des données et d'accès partagé pour assurer que cette transition se fasse dans la transparence et la confiance.

Conférencier : Weaam Kakush, responsable développement d'affaires, ProKontrol.

29 septembre 2026

En route vers la décarbonation des bâtiments : les solutions d'Énergir

Dans le contexte actuel, il est essentiel de comprendre le positionnement d'Énergir, sa vision de la décarbonation et son rôle clé dans la transition énergétique. « La bonne énergie, à la bonne place, au meilleur coût » : son modèle d'affaires est axé sur la valeur que procure le réseau gazier plutôt que sur le volume de gaz distribué.



Julien Gauthier

Au Québec, les températures sont parmi les plus froides au monde et génèrent des besoins très importants de chauffage lors des périodes de pointe, d'où l'intérêt de pouvoir compter sur un bouquet de solutions telles que des solutions d'efficacité énergétique, de biénergie électricité-gaz naturel et de gaz naturel renouvelable (GNR).

Conférencier : Julien Gauthier, directeur Partenariats Stratégiques, Énergir.

27 octobre 2026

Loi 29 et autres garanties – Vos obligations à titre d'entrepreneur

Lors de cette conférence, les formateurs feront le point sur les obligations de garantie qui incombent aux entrepreneurs en lien avec les travaux réalisés et les matériaux fournis.



Me Bruno Marcoux



Me Juliette Lapointe

Contrairement à la croyance populaire, la fin des garanties contractuelles ne marque pas la fin de vos responsabilités. Jusqu'où s'étendent réellement vos obligations de garanties? Quel est l'effet de la nouvelle garantie de bon fonctionnement? Les conférenciers aborderont ces questions en plus de vous donner quelques conseils pour bien vous protéger.

Conférenciers : Me Bruno Marcoux, président, et Me Juliette Lapointe, avocate, BMA Avocats.

Reconnaissance des conférences

Ces trois conférences sont reconnues dans le cadre de la formation continue obligatoire de l'industrie de la construction.



ÉVÉNEMENT

TOURNOI DE GOLF DE LA CETAF À LA MALBAIE | 12 JUIN 2026

UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DU PRINTEMPS!

LES GAGNANTS

MEILLEUR QUATUOR À -11 !



De g. à dr. : Stéphane Paré (Daikin Applied), Karl Whittom, William Leblond (EPM Mekanik), Anthony Robitaille (Daikin Applied) et Guillaume Légaré-Breton (SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF).

Malgré le froid et le vent, 216 joueurs ont foulé les terrains du Fairmont Le Manoir Richelieu. Ils ont profité d'un fabuleux terrain de golf avec une vue imprenable sur le majestueux fleuve Saint-Laurent! En soirée, plus de 300 convives ont participé au banquet! Le tournoi de golf de la CETAF de la région de Québec demeure ainsi un rendez-vous incontournable du printemps! Merci à tous les participants et partenaires qui font de cet événement un succès année après année!

Certificat-cadeau pour un voyage | Offert par Le Groupe Master



Marc-Antoine Grenier, accompagné de Pierre Paquet (g.), Le Groupe Master, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus longue | Offert par Locations Sunbelt



Gary Yessaian, accompagné de Vincent Roy (g.), Locations Sunbelt, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus longue (prix femmes) | Offert par Copeland



Catherine Hamel, accompagnée de Claude Dompière (g.), Copeland, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus longue (prix hommes) | Offert par Copeland



Simon Déry, accompagné de Claude Dompière (g.), Copeland, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus longue | Offert par RefPlus



Maxime Lalancette, accompagné de Rémi Dion (g.), RefPlus, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus près du trou (prix femmes) | Offert par Bitzer



Nadine Constantineau, accompagnée d'Alexandre St-Charles (g.), Bitzer, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus près du trou (prix hommes) | Offert par Bitzer



Éric Rousseau, accompagné d'Alexandre St-Charles (g.), Bitzer, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus près du trou | Offert par Thermolec



Simon Déry, accompagné de Sébastien Groulx (g.), Thermolec, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus près du trou | Offert par Engineered Air



Éric Girard, accompagné de William Laferrière (g.), Engineered Air, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.



Merci aux commanditaires

AIRTEK (commandite de trou)

ARMACELL (commandite de trou)

BITZER
(concours : balle plus près du trou)

CARRIER ENTERPRISE
(commandites de trou)

COPELAND
(concours : balle la plus longue)

DELUXAIR (boîtes à lunch)

DESCAIR (concours : battez le pro)

EH PRICE SOLUTIONS
(animation sur un trou)

ENERTRAK (bouteilles d'eau)

ENGINEERED AIR
(concours : balle plus près du trou)

FANTECH (commandite de trou)

FOREST ÉNERGIE ET AIR SOLUTION
(brunch)

GAÉVAN AMÉNAGEMENT
(animation sur un trou)

KEEPRITE (commandite de trou)

LE GROUPE MASTER
(certificat-cadeau | voyage)

LOCATION CVAC (centres de table)

LOCATIONS SUNBELT (banquet et vin et
concours : balle la plus longue)

LUSSIER (logo dans les voitures)

MÉTALICO (animation sur un trou)

NUCAGON/THE MEE GROUP
(commandite de trou)

PRO KONTROL (billets de golf)

R.G. TECHNILAB (commandite de trou)

REFPLUS (concours : balle la plus longue)

SOLUTION SANTÉ SÉCURITÉ
(animation sur un trou)

THERMOLEC
(concours : balle plus près du trou)

TRANE (cocktail)

TST (animation sur un trou)

WOLSELEY
(concours : vitesse de la balle par radar)



Concours vitesse de la balle par radar (prix femmes) | Offert par Wolseley



Josée Belleau, accompagnée de Sébastien Gravel (g.), Wolseley, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et près. CETAF.

Concours vitesse de la balle par radar (prix hommes) | Offert par Wolseley



Maxime Lauzon, accompagné de Sébastien Gravel (g.), Wolseley, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et près. CETAF.

Concours battez le pro | Offert par Descair



Alain Gagnon, accompagné de Santiago Corbat (g.), Descair, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et près. CETAF.

TOURNOI DE GOLF DE LA CETAF À MONT-TREMBLANT | 21 AOÛT 2026 UNE MAGNIFIQUE JOURNÉE SOUS LE SOLEIL!

LES GAGNANTS

MEILLEUR QUATUOR À -10!



De g. à dr. : Guillaume Légaré-Breton (SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF), Ghislain Vallée, Yves Sergerie, Jean-François Rivest, Francis Allard.

Le tournoi de golf de la CETAF de la région de Montréal affiche complet année après année! 292 golfeurs ont foulé les terrains ensoleillés lors de l'édition 2026. En soirée, 348 convives se sont réunis lors du banquet pour réseauter dans un cadre enchanteur et propice aux échanges! Merci tous les participants et partenaires qui ont fait un grand succès de cet événement!

Certificat-cadeau pour un voyage | Offert par Le Groupe Master



Alex Brault, accompagné de Patrick Montroy et de Dominic Desrosiers, Le Groupe Master, ainsi que de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours Défi Descair | Offert par Descair



Connor Auger, accompagné de Charles Abiad (dr.), Descair, et de Guillaume Légaré-Breton (g.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus longue | Offert par Bitzer



Jean-Olivier Hébert, accompagné d'Alexandre St-Charles (g.), Bitzer, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus longue | Offert par Copeland



Sébastien Dupont, accompagné d'Alain Mongrain (g.), Copeland, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus longue | Offert par Calibrair



Frédéric Savard, accompagné d'Aïcha Ghieh (g.), Calibrair, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus longue | Offert par Carrier Entreprise



Alexandre Sergerie, accompagné de Marc Leduc (g.), Carrier Entreprise, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus longue | Offert par Fantech



Luc Gosselin, accompagné de Serge Cormier (c.), Fantech, et de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus longue | Offert par Inovar Solutions



Dominic Carignan, accompagné de Martin Boudreau (c.), Inovar Solutions, et de Guillaume Légaré-Breton (g.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.



Merci aux commanditaires

AIRTEK (commandite de trou)

ARMACELL

(concours : balle plus près du trou)

BITZER (concours : balle plus longue)

BRIDGE MEDIA (application mobile et commandite de trou)

CALIBRAIR

(concours : balle plus longue)

CARRIER ENTREPRISE

(concours : balle plus longue)

COPELAND

(concours : balle plus longue)

DELUXAIR (boîte à lunch)

DESCAIR (concours : défi Descair)

EH PRICE SOLUTION

(commandite de trou)

ENERTRAK (bouteilles d'eau)

ENGINEERED AIR (commandite de trou)

FANTECH (concours : balle plus longue)

FEAS (brunch)

HITACHI (cocktail)

IG GESTION DE PATRIMOINE

(animation sur un trou)

INOVAR SOLUTIONS

(concours : balle plus longue)

KEEPRITE (commandite de trou)

LE GROUPE MASTER

(certificat-cadeau | voyage)

LOCATION CVAC (centres de table)

LOCATION JIM PATTISON

(animation sur un trou)

LOCATIONS SUNBELT (banquet et vin)

LUSSIER (affiches dans les voitures)

NU-CALGON/THE MEE GROUP

(commandite de trou)

PROKONTROL (billets de golf)

R.G. TECHNILAB (commandite de trou)

REFPLUS (concours : balle plus longue)

SOLUTION SANTÉ SÉCURITÉ

(animation sur un trou)

THERMOLEC

(concours : balle plus près du trou)

TRANE (animation sur un trou)

TST (animation sur un trou)

WOLSELEY (animation sur un trou)

Concours la balle la plus longue | Offert par RefPlus



Chad Brideaux, accompagné de Rémi Dion (g.), RefPlus, et de Guillaume Légaré-Breton (c.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus près du trou | Offert par Armacell



Simon Lacroix, accompagné de Guillaume Légaré-Breton (dr.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Concours la balle la plus près du trou | Offert par Thermolec



Bobby Bélanger, accompagné de Sébastien Groulx (g.), Thermolec, et de Guillaume Légaré-Breton (c.), SGL Climatisation Chauffage et prés. CETAF.

Préparez votre entreprise avec un partenaire de confiance

Mutuelles de prévention



Optimisez vos coûts CNESST dès maintenant!

Vous êtes employeur et envisagez une mutuelle de prévention pour 2027?
Solution Santé Sécurité, fier partenaire en santé et sécurité du travail
de la CETAF depuis 2003, vous accompagne dès aujourd'hui.

Une offre exclusive, sans engagement

- ✓ Analyse complète de votre dossier CNESST
- ✓ 3 mois d'accès gratuits à la plateforme de formations écho
- ✓ Évaluation de votre admissibilité à une mutuelle de prévention SSS

Date importante à retenir

- ✓ **30 septembre 2026** : Date limite pour adhérer à une mutuelle de prévention

Faites analyser votre dossier

Une démarche simple. Des avantages concrets.



Bien s'investir
Solutionsantesecurite.com



Des membres de la CETAF se démarquent!

Le plus récent classement des plus grands entrepreneurs par spécialités de la revue *Champions de la construction* illustre à quel point les entrepreneurs membres de la CETAF sont actifs sur les chantiers au Québec.

Les 20 plus grands entrepreneurs embauchant des frigoristes sont membres

de la CETAF. Du côté des ferblantiers, 16 entreprises sur 20 sont membres de la Corporation. Enfin, des félicitations particulières aux membres de la CETAF suivants qui s'illustrent dans le top 100 des entrepreneurs les plus actifs au Québec, toutes catégories confondues.

Les 100 entrepreneurs les plus actifs au Québec*

RANG	NOM DE L'ENTREPRISE MEMBRE DE LA CETAF
5	NAVADA
15	LAMBERT SOMECH
37	AINSWORTH
51	JP LESSARD CANADA
72	VENTILATION G.R.
77	GNR CORBUS
78	GROUPE NOËL
83	VENTILATION VOLMAIR
92	LYS AIR MÉCANIQUE
96	SÉGUIN MORRIS
100	INDUSTRIES TOROMONT

Classement annuel des plus grands entrepreneurs par métiers | les 20 premiers*

FRIGORISTE	
RANG	NOM DE L'ENTREPRISE MEMBRE DE LA CETAF
1	NAVADA
2	INDUSTRIES TOROMONT
3	INGÉNIERIE CARMICHAEL
4	MAÎTRE CELSIUS
5	CLIMAT-CONTROL SB
6	ANDRÉ PÉLISSIER
7	EPM MÉCANIQUE
8	LYS AIR MÉCANIQUE
9	RÉFRIGÉRATION ACTAIR
10	VENTILABEC
11	BONAIR SD
12	AINSWORTH
13	LESAGE
14	GERSTAT
15	TRANE CANADA
16	GNR CORBUS
17	LES INDUSTRIES PERFORM AIR
18	BAULNE
19	MAISONNAIR CLIMATISATION
20	FRIGOMAR

FERBLANTIER	
RANG	NOM DE L'ENTREPRISE MEMBRE DE LA CETAF
1	J.P. LESSARD CANADA
2	VENTILATION G.R.
3	NAVADA
4	VENTILATION VOLMAIR
5	LES ENTREPRISES DE RÉFRIGÉRATION L.S.
6	VENTILATION JEAN ROY (1999)
7	LYS AIR MÉCANIQUE
8	GROUPE NOËL
9	LES ENTREPRISES PRO-MATH
11	GRN CORBUS
12	VENTILATION C.F.
13	VENTILABEC
16	AINSWORTH
17	LES ÉCHANGEURS D'AIR EXP-AIR
19	CAM MÉCANIQUE
20	MAÎTRE CELSIUS

*Selon le nombre d'heures travaillées au cours de l'année 2025, compilées par la Commission de la construction du Québec.

Enertrak se joint à Beijer Ref

Enertrak, l'un des principaux distributeurs de produits CVCA annonce son intégration à Beijer Ref AB, une société publique établie en Suède, inscrite au Nasdaq Stockholm et chef de file mondial de la distribution de produits CVCA/R, présente dans 46 pays. Enertrak fait désormais partie du segment opérationnel Beijer Ref Amérique du Nord. Enertrak poursuivra ses activités sous sa marque reconnue et continuera d'être dirigée par son équipe de direction actuelle. Les fondateurs et les actionnaires actuels demeureront investis dans l'entreprise à titre d'actionnaires minoritaires, témoignant ainsi de leur confiance envers l'avenir d'Enertrak.

À L'AGENDA

Forum Réfrigération | CETAF et ASHRAE-Montréal

Anjou (20 octobre 2026)

Soirée Célébration de la CETAF

Montréal (26 novembre 2026)

**NOVO
CLIMAT**



SPECIALISTE EN VENTILATION

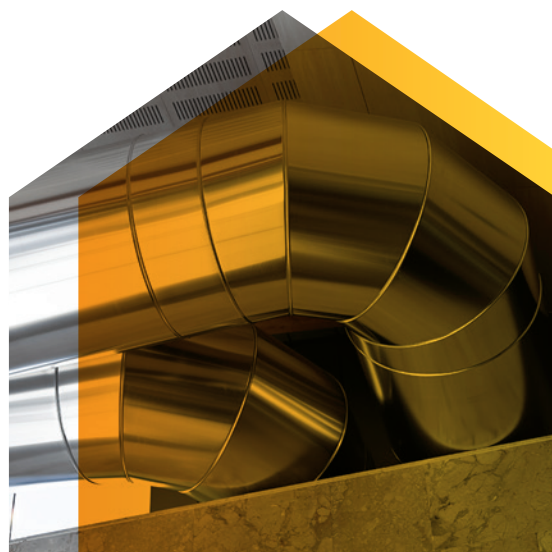
Formation en ventilation

Inscrivez-vous à nos formations afin d'obtenir la certification Novoclimat requise pour offrir vos services aux constructeurs et promoteurs de projets Novoclimat :

- › Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel **autonome** et exigences techniques Novoclimat
- › Conception et installation d'un système de ventilation résidentiel **autonome, centralisé**, et exigences techniques Novoclimat



**Visez
l'efficacité
énergétique!**



**Votre
gouvernement**

Québec





RÉFRIGÉRATION DURABLE POUR UN AVENIR MEILLEUR

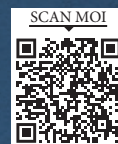


SYSTÈMES INNOVANTS DE RÉFRIGÉRATION AU CO₂.

Refplus® pourvoit le marché canadien en équipements de réfrigération fiables et à haute efficacité. Chef de file dans la conception et la fabrication de produits sur mesure, Refplus® offre aussi une gamme complète d'appareils au CO₂, tels que des évaporateurs, groupes compresseurs-condenseurs, ensembles de compresseurs en parallèle, ainsi que des refroidisseurs de gaz.



REFPLUS.COM



PORTFOLIO
COMPLET
DES PRODUITS

ecoefficient+



ATMO
Approuvé

REFPLUS®

www.refplus.com